

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2016

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice clos le 31 Décembre 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un actif net de 6 735 852 DT, y compris des sommes capitalisables de l'exercice de 166 605 DT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité de la société Axis Capital Gestion. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT, ainsi que des résultats de ses opérations pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

En outre, nous formulons l'observation suivante :

- Au 31 décembre 2016, l'actif de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT a été employé en des liquidités à un taux de 28,69% se situant en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des fonds.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 30 mars 2017

Le Commissaire aux Comptes :

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

BILAN ARRETE AU 31/12/2016
(Exprimé en dinar Tunisien)

		<u>31/12/2016</u>	<u>31/12/2015</u>
<u>ACTIF</u>			
AC1- Portefeuille-titres		4 822 936	6 969 625
a- Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1	2 796 987	3 773 183
b. Obligations et valeurs assimilées	4.2	2 025 949	3 196 442
AC2- Placements monétaires et disponibilités		1 940 712	2 454 067
a- Placements monétaires	4.4	1 562 836	1 482 798
b- Disponibilités		377 876	971 269
AC3- Créances d'exploitation	4.6	951	12
TOTAL ACTIF		6 764 599	9 423 704
<u>PASSIF</u>			
PA1- Opérateurs créditeurs	4.7	21 440	24 673
PA2- Autres créditeurs divers	4.8	7 307	12 261
TOTAL PASSIF		28 747	36 934
<u>ACTIF NET</u>			
CP1- Capital	4.9	5 584 871	8 049 936
CP2- Sommes Capitalisables		1 150 981	1 336 834
a - Sommes capitalisables des exercices antérieurs		984 376	1 153 330
b - Sommes capitalisables de l'exercice		166 605	183 504
ACTIF NET		6 735 852	9 386 770
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 764 599	9 423 704

ETAT DE RESULTAT
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
(Exprimé en dinar Tunisien)

			Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015
PR1-	Revenus du portefeuille-titres	4.3	221 598	379 194
	a. Dividendes		110 392	152 514
	b. Revenus des obligations et valeurs assimilées		111 206	226 680
PR2-	Revenus des placements monétaires	4.5	83 146	39 509
	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		304 744	418 703
CH1-	Charges de gestion des placements	4.10	(115 315)	(178 331)
	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		189 429	240 372
CH2-	Autres charges	4.11	(12 134)	(18 848)
	RESULTAT D'EXPLOITATION		177 295	221 524
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation		(10 690)	(38 020)
	SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE		166 605	183 504
PR4-	Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		10 690	38 020
	Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		442 990	(1 257 342)
	Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(754 145)	544 670
	Frais de négociation de titres		(87 790)	(31 305)
	RESULTAT NET DE L'EXERCICE		(221 650)	(522 453)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Exercice clos le 31/12/2016	Exercice clos le 31/12/2015
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	(221 650)	(522 453)
a- Résultat d'exploitation	177 295	221 524
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	442 990	(1 257 342)
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(754 145)	544 670
d- Frais de négociation de titres	(87 790)	(31 305)
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	(2 429 268)	(2 894 944)
a / Souscriptions	226 390	-
Capital	199 457	-
Régularisation des sommes non distribuables	(7 603)	-
Régularisation des sommes capitalisables	34 536	-
b / Rachats	(2 655 658)	(2 894 944)
Capital	(2 321 836)	(2 557 293)
Régularisation des sommes non distribuables	63 863	37 185
Régularisation des sommes capitalisables	(397 685)	(374 836)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(2 650 918)	(3 417 397)
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
en début de l'exercice	9 386 770	12 804 167
en fin de de l'exercice	6 735 852	9 386 770
AN 5- <u>NOMBRE DE PARTS</u>		
en début de l'exercice	4 157	5 371
en fin de de l'exercice	3 061	4 157
VALEUR LIQUIDATIVE	2 200,539	2 258,063
TAUX DE RENDEMENT	-2,55%	-5,28%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

AU 31-12-2016

1- PRESENTATION DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT FCP AXIS CAPITAL PRUDENT

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT initialement dénommé FCP AXIS CAPITAL PROTEGE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 13-05-03 n° 2-2003.

Le capital initial s'élève à 100 000 DT divisé en 100 parts de 1 000 DT chacune. Sa durée de vie fixée initialement à 3 ans et 3 mois à compter de la date d'ouverture au public a été prolongée de 30 ans.

FCP AXIS CAPITAL PRUDENT est un fonds commun de placement de capitalisation, il ne distribuera aucun dividende durant sa durée de vie. Le dépositaire de ce fonds est ARAB TUNISIAN BANK (ATB).

Le gestionnaire est AXIS CAPITAL GESTION.

L'ouverture au public de ce fonds a eu lieu le 05-02-04.

Au cours de l'exercice 2012, la dénomination du fonds est passée de «FCP AXIS CAPITAL PROTEGE» à «FCP AXIS CAPITAL PRUDENT».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-16 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres admis à la cote et de titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-16 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31/12/2016 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2016, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées du fonds.

En conséquence, les placements en obligations et valeurs assimilées ont été évalués, au 31 décembre 2016, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3- Traitement des opérations de pensions livrées

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués à leur coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pension livrée » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC 2-Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont individualisés et présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique «PR 2-Revenus des placements monétaires»

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% Actif
Titres OPCVM				
ARABIA SICAV	62	3 248	3 589	0,05%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	239	34 124	30 969	0,46%
FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	594	325 679	288 966	4,27%
Total titres OPCVM	895	363 051	323 524	4,78%(*)

Cote continu

ADWYA	2 658	17 492	16 692	0,25%
ARTES	3 800	29 820	30 054	0,44%
ASSAD	2 492	14 745	15 164	0,22%
ATTIJARI BANK	3950	108 695	106 717	1,58%
BH	3 499	66 742	63 325	0,94%
BIAT	3 070	268 636	272 036	4,02%
BNA	7 800	74 810	70 208	1,04%
BT	30 500	244 879	238 327	3,52%
CARTHAGE CEMENT	31 400	73 587	64 307	0,95%
CEREALIS	74 453	321 237	382 018	5,65%
CITY CARS	1 320	20 460	20 605	0,30%
DELICE	3 200	48 535	49 638	0,73%
EUROCYCLES	1 093	47 421	44 707	0,66%
HANNIBAL LEASE	600	5 062	5 464	0,08%
HEXABYTE	327	1 897	1 393	0,02%
LANDOR	1 192	8 880	11 326	0,17%
NBL	7 230	52 064	49 070	0,73%
OFFICE PLAST	2 024	6 133	6 220	0,09%
OTH	2 500	18 413	21 275	0,31%
SAH	4 280	55 603	58 028	0,86%
SERVICOM	500	4 050	4 938	0,07%
SFBT	12 500	248 140	237 263	3,51%
SIMPAR	1 376	61 042	60 728	0,90%
SOMOCER	12 800	20 291	18 906	0,28%
SOTETEL	18 500	58 060	46 287	0,68%
SOTIPAPIER	5 500	24 699	22 561	0,33%
SOTRAPIL	2 820	24 990	24 791	0,37%
SOTUVER	40 388	160 768	152 020	2,25%
STAR	248	30 987	29 760	0,44%
TELNET	12 041	41 362	42 673	0,63%
TPR	7 000	20 300	19 810	0,29%
TUNIS RE	3 250	26 325	27 287	0,40%
UADH	13 000	55 332	64 090	0,95%
UIB	2 000	36 284	36 596	0,54%
UNIMED	2 960	30 938	30 062	0,44%
Total cote continu	322 271	2 328 679	2 344 346	34,66%

Cote fixing

OFFICE PLAST DA 2016	4724	3 578	3 449	0,05%
BTE ADP	6 364	121 085	98 642	1,46%
SPDIT	3 010	30 118	27 027	0,40%
Total cote fixing	14 098	154 781	129 118	1,91%

Total titres cotés et droits	336 369	2 483 460	2 473 463	36,57%
Total	337 264	2 846 511	2 796 987	41,35%

(*) Ce taux est de 4,80% par rapport à l'actif net

Le détail des mouvements intervenus en portefeuille titres au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition au 31-12-2015	Acquisition de l'exercice	Cession de l'exercice	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2016
Titres OPCVM						
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	-	71 390	35 788	37 265	(1 477)	34 124
FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	502 806	38 749	199 929	215 875	(15 946)	325 679
ARABIA SICAV	3 248	-	-	-	-	3 248
SICAV AXIS TRESORERIE	-	260 232	260 062	260 232	(170)	-
Total titres OPCVM	506 054	370 371	495 779	513 372	(17 593)	363 051
Cote continu						
ADWYA	-	282 889	242 136	265 398	(23 262)	17 492
ARTES	-	88 600	62 660	58 780	3 880	29 820
ASSAD	328 964	60 745	284 399	374 964	(90 565)	14 745
ATB	-	24 558	24 729	24 558	171	-
ATL	-	51 800	51 855	51 800	55	-
ATTIJARI BANK	123 936	788 749	880 658	803 990	76 668	108 695
BH	-	568 305	508 594	501 563	7 031	66 742
BIAT	-	931 070	660 581	662 434	(1 853)	268 636
BNA	292 195	265 517	400 948	482 902	(81 954)	74 810
BT	-	397 544	154 028	152 664	1 363	244 879
BTE ADP	882	249 945	116 927	129 741	(12 815)	121 085
CARTHAGE CEMENT	-	459 401	390 982	385 814	5 168	73 587
CELLCOM	-	117 163	87 062	117 163	(30 101)	-
CEREALIS	400 200	877 227	835 623	956 189	(120 566)	321 237
CITY CARS	149 054	20 460	192 122	149 054	43 068	20 460
DELICE	-	83 711	35 443	35 176	267	48 535
EUROCYCLES	206 135	1 022 699	1 237 493	1 181 413	56 080	47 421
HANNIBAL LEASE	-	64 956	62 936	59 894	3 042	5 062
HEXABYTE	-	13 885	9 189	11 989	(2 800)	1 897
LANDOR	-	24 928	18 563	16 048	2 515	8 880
MPBS	104 365	37 402	121 073	141 767	(20 694)	-
NBL	287 626	178 010	388 951	413 572	(24 621)	52 064
OFFICE PLAST	-	30 678	24 706	24 545	161	6 133
OTH	-	33 659	17 061	15 246	1 815	18 413
PGH	-	50 452	53 190	50 452	2 738	-
SAH	-	512 337	466 137	456 734	9 404	55 603
SERVICOM	-	4 050	-	-	-	4 050
SIAME	-	98 146	87 379	98 146	(10 767)	-
SITS	-	172 177	144 378	172 177	(27 799)	-
SFBT	-	1 264 158	976 726	1 016 018	(39 293)	248 140
SIMPAR	-	61 042	-	-	-	61 042
SOMOCER	9 750	280 790	232 614	270 249	(37 635)	20 291
SOPAT	-	68 168	76 797	68 168	8 628	-
SOTETEL	-	488 473	337 534	430 413	(92 879)	58 060
SOTIPAPIER	858 886	90 099	768 093	924 286	(156 192)	24 699
SOTRAPIL	-	24 995	4	5	(1)	24 990
SOTUVER	57 316	1 055 225	901 249	951 773	(50 523)	160 768
STAR	-	141 882	111 622	110 895	727	30 987
TELNET	123 729	352 037	383 641	434 404	(50 763)	41 362
TGH	224 411	-	211 646	224 411	(12 765)	-
TPR	173 779	31 518	124 384	184 997	(60 613)	20 300
TUNIS RE	-	26 325	-	-	-	26 325
TUNISAIR	54 990	126 270	153 446	181 261	(27 814)	-
UADH	-	55 332	-	-	-	55 332

UIB	-	39 059	2 625	2 775	(150)	36 284
UNIMED	-	34 655	4 316	3 717	599	30 938
Total cote continu	3 396 218	11 651 091	11 844 500	12 597 545	-753 045	2 449 764

Cote fixing

AIR LIQUIDE	34 852	-	19 716	34 852	(15 137)	-
ASTREE	66 368	-	29 513	66 368	(36 855)	-
MAGASIN GENERAL	263 444	79 181	431 415	342 625	88 790	-
SPDIT	-	30 118	-	-	-	30 118
OFFICE PLAST DA 2016	-	3 578	-	-	-	3 578
Total cote fixing	364 664	112 877	480 644	443 845	36 799	33 696

Total titres cotés et droits	3 760 882	11 763 968	12 325 144	13 041 390	(716 247)	2 483 460
Total	4 266 936	12 134 339	12 820 923	13 554 762	(733 839)	2 846 511

4.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2016 à 2 025 949 DT et correspond aux placements en bons du trésor assimilables et en emprunts obligataires. Il se détaille comme suit :

Désignation	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2016	% Actif
Emprunts d'Etat				
BTA 6.3% OCT 2026	400	389 600	393 995	5,83%
Total Emprunts d'Etat	400	389 600	393 995	5,83%
Emprunts des sociétés				
AB2010_15A_31/08	3 000	179 940	182 414	2,70%
AIL 2012-1_5A	2 000	40 000	41 215	0,61%
ATTIJ_BANK2010_7A_11/01	3 000	85 710	88 944	1,32%
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A	5 000	400 000	416 924	6,16%
BTK2012-1_7A_15/11	3 000	128 580	129 414	1,91%
HL 2015-01 7A-7.85%	200	20 000	20 847	0,31%
TL 2011_3_5A_5.85%	5 000	100 000	104 322	1,54%
TL 2012_1_5A_6.15%	2 000	40 000	41 170	0,61%
UIB09/1_20A_17/07C	2 700	175 500	179 280	2,65%
UIB2011-1_20A_26082011	5600	420 000	427 423	6,32%
Total Emprunts des sociétés	31 500	1 589 730	1 631 954	24,13%
Total	31 900	1 979 330	2 025 949	29,95%

Les mouvements intervenus au cours de l'exercice 2016 se détaillent comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition au 31-12-2015	Acquisition de l'exercice	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31-12-2016
Emprunts d'Etat						
BTA 5.6 AOUT 2022	192 020	-	191 680	192 020	(340)	-
BTA 5.6 AOUT 2022	95 860	-	95 840	95 860	(20)	-
BTA 5.6 AOUT 2022	191 420	-	191 680	191 420	260	-
BTA_5.5_03/2019	510 500	-	492 500	510 500	(18 000)	-
BTA_5.5_03/2019	101 450	-	99 242	101 450	(2 208)	-
BTA 6.3% OCT 2026	-	389 600	-	-	-	389 600
Total Emprunts d'Etat	1 091 250	389 600	1 070 942	1 091 250	(20 308)	389 600
Emprunts des sociétés						
AB2010_15A_31/08	199 950	-	20 010	-	-	179 940
AIL 2012-1_5A	80 000	-	40 000	-	-	40 000
ATTIJ_BANK2010_7A_11/01	128 568	-	42 858	-	-	85 710
ATTIJARI LEASE 2015-1_7.6%_5A	500 000	-	100 000	-	-	400 000
BTK2012-1_7A_15/11	171 435	-	42 855	-	-	128 580

HL 2015-01 7A-7.85%	20 000	-	0	-	-	20 000
TL 2011_3_5A_5.85%	200 000	-	100 000	-	-	100 000
TL 2012_1_5A_6.15%	80 000	-	40 000	-	-	40 000
UIB09/1_20A_17/07C	189 000	-	13 500	-	-	175 500
UIB2011-1_20A_26082011	448 000	-	28 000	-	-	420 000
Total Emprunts des sociétés	2 016 953	-	427 223	-	-	1 589 730
Total	3 108 203	389 600	1 498 165	1 091 250	(20 308)	1 979 330

4.3- Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dividendes	110 392	152 514
Revenus des BTA et EO	111 206	226 680
Total	221 598	379 194

4.4- Note sur les placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2016 à 1 562 836 DT et correspond à des placements sous forme de dépôts à terme qui se détaillent comme suit:

Désignation	Montant du placement	Valeur au 31/12/2016	% Actif
Dépôt à terme			
BTE_1500_6.95_360_270317	1 500 000	1 562 836	23,11%
Total	1 500 000	1 562 836	23,11%

4.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Ce poste s'élève en 2016 à 83 146 DT et se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Revenu des BTC	-	-
Revenus des Certificats des dépôts (*)	-	33 137
Revenu du compte courant rémunéré	2 911	5 985
Revenus des dépôts à terme	80 235	387
Total	83 146	39 509

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité

4.6- Note sur les créances d'exploitation :

La créance d'exploitation s'élèvent à 951 DT au 31-12-2016 contre 12 DT au 31-12-2015 et se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Autres débiteurs	12	12
AUTRES DEBIEURS RAS / BTA	939	-
Total	951	12

4.7- Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend les sommes dues par FCP ACP au gestionnaire Axis CAPITAL Gestion et au dépositaire. Elles s'élèvent à 21 440 DT au 31-12-2016 contre 24 673 DT au 31-12-2015.

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Gestionnaire	15 350	18 600
Dépositaire	6 090	6 073
Total	21 440	24 673

4.8- Note sur les autres créditeurs divers

Les autres créditeurs divers s'élèvent à 7 307 DT au 31-12-2016 contre 12 261 DT au 31-12-2015.

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Commissaire aux comptes	7 413	11 927
Etat retenue à la source	165	165
CMF	485	705
Autres créditeurs divers (*)	(756)	(536)
Total	7 307	12 261

*Le solde du compte « Autres créditeurs divers » intègre le différentiel entre les abonnements constatés au cours de l'exercice et les charges réellement décaissées.

4.9- Capital :

La variation de l'Actif Net de l'exercice s'élève à (2 650 918) DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	(2 465 064)
Variation de la part Revenu	(185 854)
Variation de l'Actif Net	(2 650 918)

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2016 se détaillent ainsi :

Capital au 01-01-2016

Montant:	8 049 936
Nombre de titres :	4 157
Nombre de porteurs de parts :	50

Souscriptions réalisées

Montant:	199 457
Nombre de titres émis :	103
Nombre de porteurs de parts nouveaux :	1

Rachats effectués

Montant:	2 321 836
Nombre de titres rachetés :	1 199
Nombre de porteurs de parts sortants :	19

Capital au 31-12-2016

Montant:	5 927 557(*)
Nombre de titres :	3 061
Nombre de porteurs de parts :	32

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital de début de l'exercice. La valeur du capital en fin de l'exercice est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de l'exercice.

Ainsi, la valeur du capital en fin de l'exercice peut être déterminée ainsi :

Capital sur la base de la part de capital en début de l'exercice	5 927 557
Variation des + ou- valeurs potentielles sur titres	442 990
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	(754 145)
Régularisation des SND	56 259
Frais de négociation de titres	(87 790)
Capital au 31/12/2016	5 584 871

4.10- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre les rémunérations du gestionnaire et du dépositaire calculées conformément aux dispositions de la convention de dépôt et de gestion conclue par FCP AXIS CAPITAL PRUDENT.

Le total de ces charges s'élève en 2016 à 115 315 DT et elles se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Rémunération du gestionnaire	109 399	172 421
Rémunération du dépositaire	5 916	5 910
Total	115 315	178 331

4.11- Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2016 à 12 134 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Rémunération CAC	3 584	6 801
Redevance CMF	7 417	11 690
Frais divers bancaires	1 125	350
Autres charges	8	7
Total	12 134	18 848

5- Autres notes aux états financiers :

5.1- Données par parts et ratios pertinents

Données par parts	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Revenus des placements	99,558	100,722	90,438	78,683	70,863
Charges de gestion des placements	-37,672	-42,899	-37,031	-36,935	-36,981
Revenu net des placements	61,886	57,823	53,407	41,748	33,882
Autres charges	-3,964	-4,534	-4,666	-3,934	-3,485
Résultat d'exploitation	57,922	53,289	48,741	37,814	30,397
Régularisation du résultat d'exploitation	-3,492	-9,146	-2,764	-2,895	-1,636
Sommes capitalisables de l'exercice	54,430	44,143	45,977	34,919	28,761
Variation des + ou - valeurs potentielles sur titres	144,721	-302,464	124,408	-130,503	9,880
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	-246,372	131,025	11,603	-10,717	38,569
Frais de négociation de titres	-28,680	-7,531	-1,384	-1,903	-1,804
+ ou - valeurs sur titres et frais de négociation	-130,331	-178,970	134,627	-143,123	46,645
Résultat net de l'exercice	-72,411	-125,680	183,368	-105,309	77,043

Droits d'entrée et de sortie	0	0	0	0	0
Résultat non distribuable de l'exercice	-130,331	-178,970	134,627	-143,123	46,645
Régularisation du résultat non distribuable	18,380	8,945	-7,346	9,996	4,028
Sommes non distribuable de l'exercice	-111,951	-170,024	127,281	-133,127	50,673
Distribution de dividende	0	0	0	0	0
Valeur Liquidative	2 200,539	2 258,063	2 383,944	2 210,686	2 308,851

Ratios de gestion des placements	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,55%	1,53%	1,52%	1,51%	1,51%
Autres charges / actif net moyen	0,16%	0,16%	0,19%	0,16%	0,14%
Résultat capitalisable de l'exercice / actif net moyen	2,38%	1,90%	2,00%	1,55%	1,24%

5.2 Transactions avec les parties liées :

- La société AXIS CAPITAL GESTION en sa qualité de gestionnaire de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT perçoit une commission de gestion de 1,25% HT par an calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. Le montant des frais de gestion au titre de l'exercice 2016 s'élève à 109 399 DT TTC.
- Les opérations d'achat et de vente d'actions pour le compte de FCP AXIS CAPITAL PRUDENT effectuées auprès d'AXIS CAPITAL BOURSE sont soumises à une commission de courtage au taux de 0,2% H.T du montant brut de l'opération. Cette commission s'élève à 87 790 DT au titre de l'exercice 2016.
- Le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 5 000 DT (TVA en sus) prélevée quotidiennement sur l'actif net et réglée annuellement. La rémunération du dépositaire s'élève à 5 916 DT TTC au titre de 2016.